1 Une densification au bon endroit qui préserve le patrimoine bâti

- La Rasude se transforme sans effacer son passé : environ 70% du tissu bâti existant, dont le bâtiment d'Alphonse Laverrière (Gare 45/BAIII), sont conservés.
- Deux bâtiments seront surélevés de deux étages habitables, et seules deux nouvelles constructions viendront compléter le site.
- La skyline et les vues emblématiques de Lausanne sont préservées.

2 La création d'espaces publics végétalisés

- Le site, aujourd'hui entièrement minéral, accueillera des espaces publics de qualité, accessible à toutes et tous.
- Plus de 80 arbres majeurs et des toitures végétalisées contribueront au rafraîchissement du quartier.
- Ces aménagements répondent aux enjeux climatiques et de qualité de vie.

3 Des piétons en surface et du stationnement pour tous les modes en sous-sol

- Le quartier sera entièrement piéton en surface et accessible aux personnes à mobilité réduite, avec de nouvelles connexions vers la place de la Gare et les avenues de la Gare et d'Ouchy.
- Un parking souterrain offrira 275 places (dont 70 à usage public) et un lien direct avec le hub de transports publics (train, métros).
- Environ 1'200 places vélos et des bornes électriques compléteront le dispositif de mobilité durable.

4 Des commerces, des services et des logements

- Le projet prévoit environ 1'200 emplois, des commerces à taille humaine, un hôtel, des espaces culturels et de loisirs, des bureaux et des services de proximité.
- 30% des surfaces de plancher seront dédiées au logement, dont 20% à des logements d'utilité publique (LLA, LLM, logements pour aînés et étudiants).
- 500 m² seront réservés à des loyers maîtrisés pour des acteurs culturels ou d'utilité publique.

5 Une architecture et des énergies favorables au climat

- Des nouvelles constructions labélisées SNBS et rénovations Minergie pour une haute exigence environnementale.
- Une utilisation privilégiée de matériaux biosourcés et de solutions bioclimatiques low-tech.
- Des panneaux photovoltaïques et chauffage à distance soutiendront la décarbonation énergétique du quartier.

Ville de Lausanne

UN NOUVEAU QUARTIER À PROXIMITÉ DE LA GARE

– LA RASUDE –

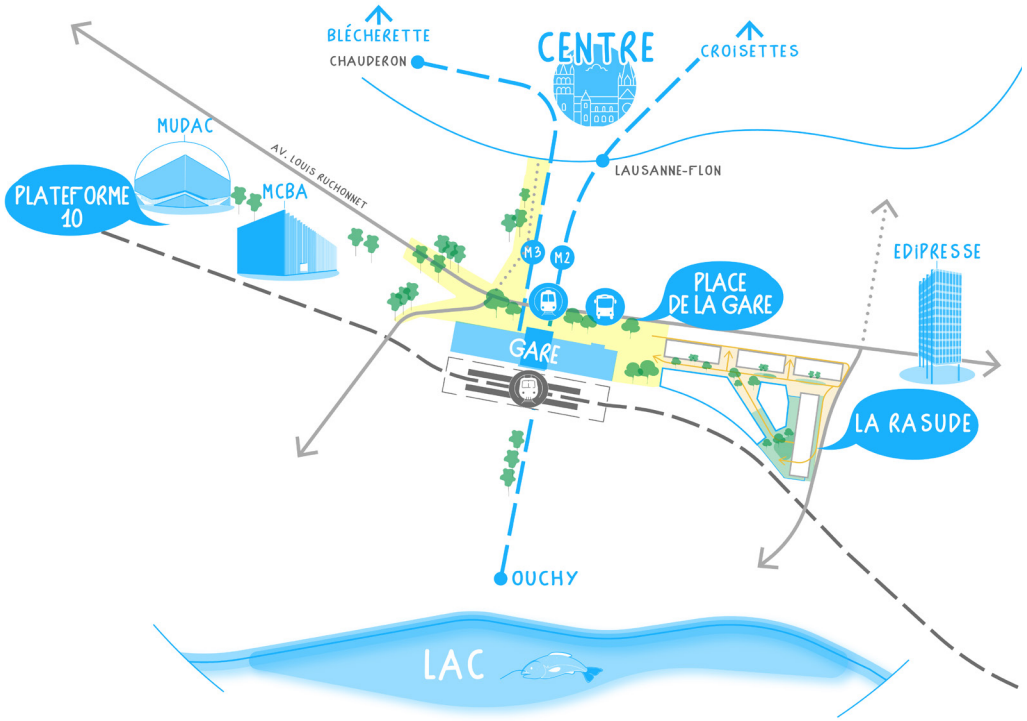

LA RASUDE

PROJET POUR LA RASUDE

UN QUARTIER ENTIÈREMENT PIÉTON EN SURFACE

MAX. 71'000 M² DE SURFACE DE PLANCHER

DES CONCOURS D'ARCHITECTURE ET D'ESPACES PUBLICS

PARTICIPATION DE LA VILLE ET DES HABITANT.ES AUX JURYS DE CONCOURS

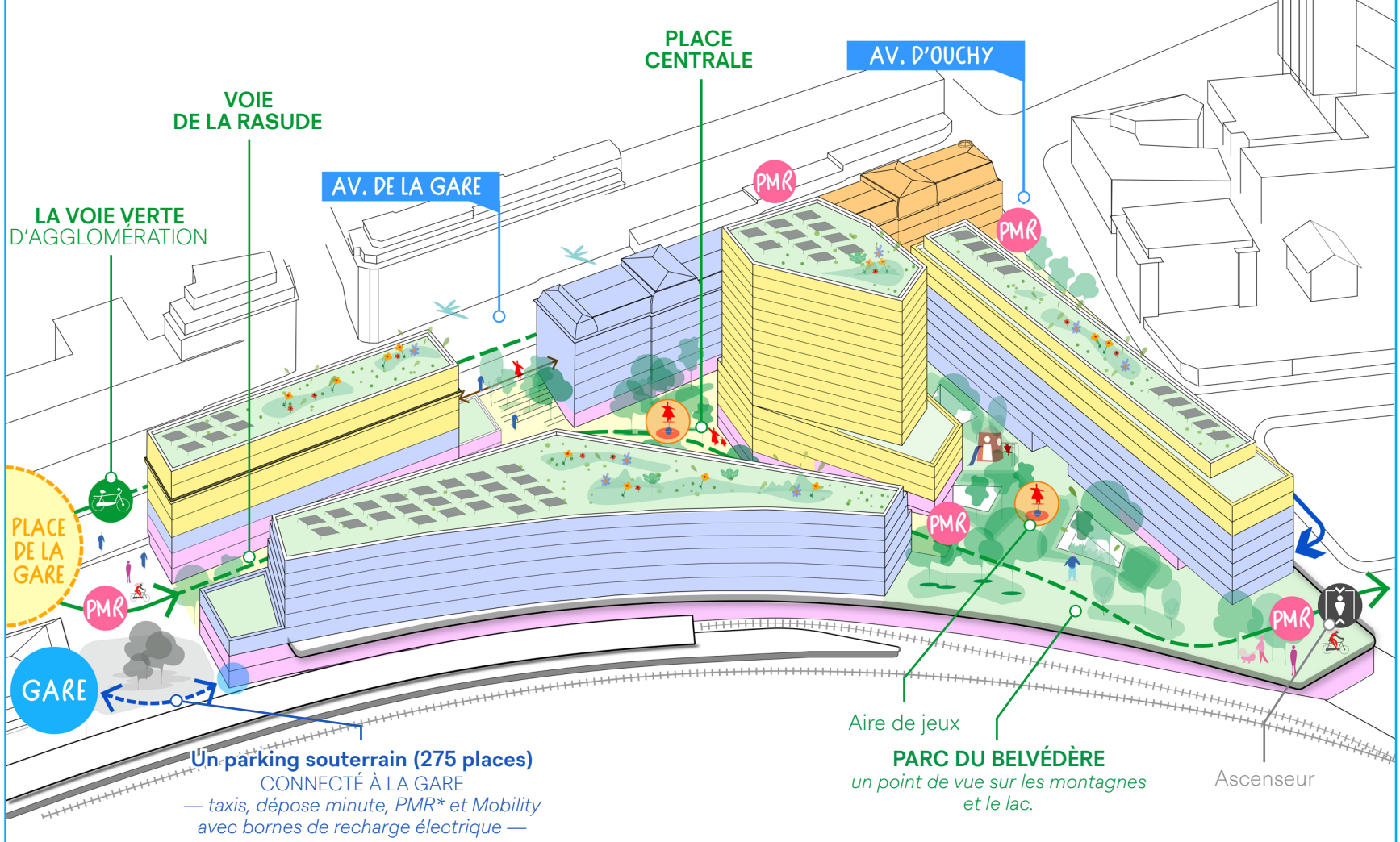

* PMR = personne à mobilité réduite = accessibilité universelle

LES CHIFFRES CLÉS

70 %
du tissu bâti conservé

30 %
de la surface de plancher est en logements

dont

20 %
de logement d'utilité publique (LUP) à loyers raisonnables

1'200
emplois sur le site

Env. **50 %**
du site sont consacrés aux espaces publics

dont

40 %
sont végétalisés

min. **80**
arbres à planter

env. **1'200**
places vélos

70
places publiques dans le parking souterrain

Pour information, les volumétries indiquées sont données à titre illustratif et ne constituent pas le projet définitif.

Logements | Bureaux | Activités | Hôtellerie